

Ste-Paule2

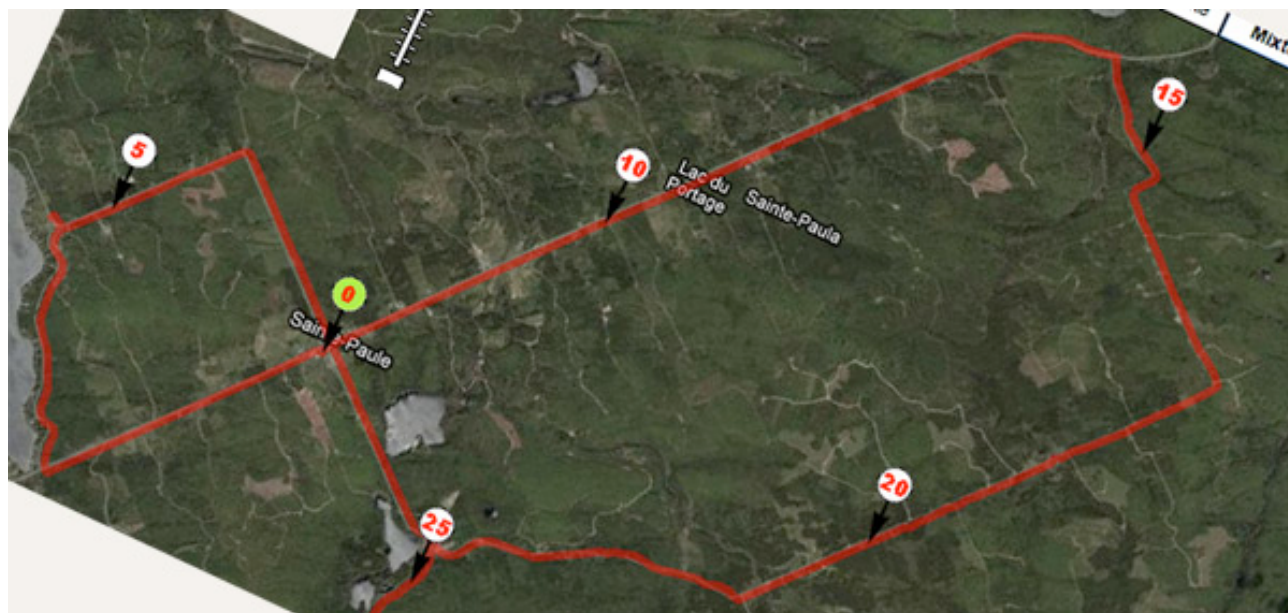
Date: 12/07/08
Municipalité: Ste-Paule
Départ: Devant l'église de Ste-Paule

Niveau difficulté: Difficile 4/5
Type: Hybride
Chaussée:

Distance:	25,35 km	(1ière boucle = 7,6km)
Chaussée:		
Asphalte avec accotement:	0,90 km	3,55 %
Asphalte sans accotement:	13,37 km	52,74 %
Gravier:	11,08 km	43,71 %
Chemin forestier:	km	0,00 %
	25,35	

Particularité: Parcours sportif avec une première moitié champêtre et une seconde moitié forestière.
Permet d'explorer le territoire coteux qui ceinture le village de Ste-Paule

Véhicule utilisé: Koga Valley Runner + GPS
Cyclomètre:



Référence (km)

Indication

0 À la sortie du stationnement, tourner à gauche (en direction de Sayabec)
0,5 Fin accotement
1,1 Début d'une descente abrupte. Soyez prudent!

- 2,3 Tournez à droite sur la paisible valonnée et tortueuse route du Lac du Portage.
À votre gauche, le Lac du Portage.
- 4,36 Tournez à droite sur le Chemin Banville.
Si vous désirez relaxer, à moins de 200m à gauche se trouve une petite halte avec table, jeu pour les enfants et vue sur le lac.
- 5,1 Vous débutez une ascension légèrement abrupte de 350m.
Derrière vous le Lac du Portage.
- 7,5 Retour au village de Ste-Paule. Si vous désirez faire une courte ballade, tournez à droite pour un retour au stationnement dans 90 m. Pour la longue ballade, tournez à gauche sur la route de l'Église.
- 7,9 Fin d'un accotement.
- 10,35 Courte montée abrupte
- 13,1 Début de la descente de la Coulée Carrirer.
- 14,05 Tournez à droite sur le chemin du 13e Rang. Il peut ne pas y avoir d'indication.
Début de la section en gravier.
- 14,4 Montée abrupte.
- 19,5 Vous croisez une autre route de gravier. Ne vous y engagez pas à moins de vouloir allonger votre ballade par ce cul de sac.
- 20,9 Si vous désirez avoir un point de vue en surplomb de la région, vous pouvez tourner à gauche pour accéder au belvédère, 2km plus loin sur cette route.
Le dernier kilomètre est une ascension difficile.
Sinon, conservez votre trajectoire.
- 23,5** À gauche le rang de l'Aiguille (pas d'affiche encore une fois).
Vous pouvez vous y engager sur 500 m pour un point de vue intéressant sur le lac Towagodi et quelques marécages.
- 25,13 Sur votre droite l'école Val-Joubert de Ste-Paule. Sur votre droite, le centre communautaire. (retour sur l'asphalte)
- 25,23 Sur votre gauche, une immense souche. Il est écrit:"
Épinette provenant de la ferme forestière de M. Jean-Marie Labrie, transplantée en mai 1971. Cet arbre a la particularité d'avoir poussé dans une souche de cèdre. La souche de cèdre est immense mais l'épinette ne semble plus y être.
- 25,26 Tournez à gauche sur la rue de l'Église.
- 25,35** Retour au stationnement de l'église de Ste-Paule.

